

Lancement des inscriptions

Créé en 1870, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de primer les meilleurs produits du terroir français et les meilleurs animaux reproducteurs. Il comporte 3 grands concours le Concours des Animaux, le Concours des Produits et des Vins, le Concours de Jugement. Il se déroule chaque année

de ses résultats.

Reconnu et largement médiatisé, le Concours Général Agricole constitue un tremplin unique pour les produits, permet aux candidats de bénéficier d'une légitimité supplémentaire auprès de leur profession et du grand public : 66 % des français connaissent la médaille du Concours Général Agricole et

tion), le Concours Général Agricole vous permet de mettre en avant la qualité de vos produits et de votre savoir-faire.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer auprès de la Chambre d'Agriculture du Gers, vous pouvez également vous inscrire en ligne sur :

www.concours-agricole.com.



(Photographie Jean-Bernard Laffitte)

dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Organisé sous le contrôle de l'Etat et en partenariat avec les Chambres d'Agriculture, il obéit à un processus rigoureux de présélections et de sélections garantissant son impartialité et la valeur

plus de 75 % la considèrent comme une incitation à l'achat (résultats d'enquêtes CGA réalisées par Adquation – septembre 2011).

Vous êtes producteur (artisan, coopérative, viticulteur, ...) ou transformateur (affineur, artisan, industriel de première transforma-

Pour le concours des Produits, le planning des inscriptions est le suivant :

- Ouverture : 1^{er} septembre

- Clôture :

- Volailles, produits laitiers, palmipèdes gras : 4 octobre pour les dossiers papiers, 11 octobre pour les inscriptions en ligne

- Floc de Gascogne : 30 novembre (dossiers papiers), 6 décembre (inscriptions en ligne)

- Armagnac : 16 octobre 2013.

Pour le concours des Vins :

- Ouverture : 4 novembre 2013

- Clôture : 2 janvier 2014

Les finales auront lieu à Paris du samedi 22 février au lundi 24 février 2014 lors du Salon International de l'Agriculture.

**Inscriptions et informations:
Chambre d'Agriculture du Gers
au 05.62.61.77.02**

ca32@gers.chambagri.fr

<http://www.concours-agricole.com>